



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
Année 1**

Présenté par

BOMA QUÉBEC

10 octobre 2019



OBJECTIFS DU PROJET

Le 23 mai 2018, après deux ans de planification, BOMA Québec lançait le Défi énergie en immobilier (DÉI) grâce à ses partenaires financiers : Ville de Montréal, Transition énergétique Québec, Hydro Québec, Énergir, Ressources naturelles Canada.

Le DÉI est une compétition conviviale et stimulante qui se déroulera sur quatre ans, de 2018 à 2021, et qui vise la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES des bâtiments commerciaux par la collaboration et la coopération entre les gestionnaires immobiliers et les locataires. L'outil Energy Star Portfolio Manager (ESPM) a été retenu pour l'analyse des données.

Tous les acteurs du secteur immobilier pourront ainsi affirmer leur position en tant que chefs de file de la réduction de la consommation d'énergie et de la réduction des émissions de GES.

Cette initiative cadre parfaitement avec la Politique énergétique 2030 qui vise à :

- Tirer pleinement parti du potentiel de l'efficacité énergétique ;
- Mobiliser les citoyens et les entreprises pour opérer un réel changement ;
- Miser sur la force du partenariat par une participation soutenue.

BOMA entend mettre en place des mesures incitatives telles que des activités de démarchage, des publications/guides, des communications, des conseils, de la formation et des activités de sensibilisation.



RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DE L'ANNÉE 1

Actions

- Obtention de partenariats financiers permettant le lancement du DÉI
- 23 mai 2018 : Lancement du DÉI à la Maison du développement durable
- 25 septembre 2018 : Présentation du DÉI aux entreprises du domaine de l'énergie membres de BOMA (48 participants)
- 11 octobre 2018 : Promotion du DÉI au Colloque « Gestion technique intégrée » de BOMA
- 25 octobre 2018 : Présentation du DÉI à l'exposition Contech bâtiment de Québec
- 30 octobre 2018 : Présentation aux gestionnaires immobiliers (37 participants)
- 6 novembre 2018 : Mention lors de l'événement Mat'Inno: Bâtiments intelligents
- 12 octobre 2018 : rencontre avec Ivanhoé Cambridge
- 22 novembre 2018 : Présentation du DÉI à l'Expo Contech bâtiment de Montréal
- 24 janvier 2019 : Présentation du DÉI à la Grande rencontre sur la transition énergétique dans le bâtiment de Contech
- 18 septembre 2018, 14 novembre 2018 et 6 février 2019 : Réunions du comité de gouvernance
- 19 mars 2019 : première rencontre du comité technique
- 25 avril 2019 : Activité reconnaissance au Centre Phi de Montréal (annexe 3)
- Avril 2019 : Formation d'un comité technique élargi
- Mai 2019 : Première réunion du comité technique élargi
- Mai 2019 : Bonification du « guide du participant »
- Mai 2019 : Publication des faits saillants découlant des statistiques produites par les données de l'année 1 (annexe 4)

Communications

- Création du site web <https://defienergie.ca/>
- Création et animation des comptes Facebook et LinkedIn;
- Élaboration de la trousse du participant
- Élaboration et remise de trousse aux promoteurs
- Élaboration et bonification du guide du participant
- Élaboration d'un plan de communications
- Diffusion de six Infolettres dont une sur les subventions offertes par les partenaires du DÉI
- Diverses publications sur les réseaux sociaux
- Communications aux immeubles inscrits de l'interruption de la plate-forme Energy Star Portfolio Manager due au shutdown américain
- Identification d'une méthode alternative temporaire à la plateforme ESPM
- Articles sur le DÉI dans les éditions du magazine Voir Vert et Voir Vert.ca
- Articles sur le DÉI dans les éditions du magazine Maintenance Immobilière
- Articles sur le DÉI dans le magazine Espace
- Vidéo sur Montreal.TV
- Entrevue à V

Gestion technique du DÉI

- Support à l'inscription des participants
- Support technique au niveau de l'utilisation de la plateforme Energy Star Portfolio Manager
- Développement de la procédure de contrôle de qualité
 - Conformité des inscriptions
 - Vérification des données
 - Validation des données
- Mise en application de la procédure et relance des participants
- Coordination avec le comité Gestion Technique intégrée de BOMA Québec : promotion et conseils (8 rencontres depuis le lancement)
- Attribution d'une ressource pour le support technique dans ESPM en vue de répondre aux questions des participants et fournir de l'assistance au besoin.



DÉMARCHAGE

Il était prévu que lorsque les revenus de partenariat le permettraient, BOMA engagerait une ressource, ou même plus, pour faire du démarchage auprès de l'industrie pour mousser la participation au DÉI.

Les services de M. Mario Poirier, ing., consultant, ont été retenus à compter du 6 février 2019 afin de rencontrer les propriétaires pour leur expliquer le programme et les inciter à s'inscrire.

Considérant les engagements de BOMA Québec liés à l'entente de partenariat et tel que mentionné à l'article 3 a), les activités de démarchage personnalisé sont en appui à l'ensemble des activités mise en place par BOMA Québec avec l'appui de ses autres partenaires depuis la création du DÉI.

Le démarchage personnalisé est venu bonifier les efforts précédents et les efforts en continu déployés par l'ensemble des activités nécessaires à la viabilité du concours.

La stratégie mise en place consiste à rencontrer les grands gestionnaires de portefeuilles immobiliers nous donnant ainsi l'accès à la promotion du DÉI à tous leurs bâtiments et de tous les types.

Ces rencontres visaient à faire une présentation du DÉI combinée à une discussion ouverte sur la gestion de l'énergie à travers leur portefeuille.

L'ordre du jour se résumait ainsi :

1. Présentation du DÉI
2. Tour de table avec les gestionnaires sur leurs contraintes en lien avec la gestion énergétique
3. Présentation des outils offerts par le DÉI (subventions, guide, etc.)
4. Discussion ouverte sur les opportunités à saisir par un gestionnaire en regard à la gestion de l'énergie et présentation des programmes d'aide de Transition énergétique Québec (TEQ)

Rapidement un premier constat est devenu évident pour l'adhésion au DÉI et à la gestion de l'énergie... le paramétrage et l'entrée de données dans ESPM.

Il est facile de constater que les certifications BOMA BEST et LEED constituent un apport important en amont du DÉI. Les plus importants consultants travaillant aux certifications et aux ÉÉ ont été mis à contribution. Une lettre type a été préparée par le DÉI pour eux, les invitant à devenir les promoteurs du DÉI et d'en informer leurs clients dont le bâtiment avait déjà été paramétré.

Cette démarche visait à créer une synergie bâtiment-consultant, à favoriser les inscriptions au DÉI et à rafraîchir les dossiers potentiels ÉÉ en veilleuse par les gestionnaires. Le démarchage personnalisé a obtenu des résultats significatifs qui se sont chiffrés par de nouvelles inscriptions. Les inscriptions à la fin de la première année étaient au nombre de 156.

La fermeture de cette première année en prévision de l'activité Reconnaissance aux participants du 25 avril, nous a permis de faire le bilan des inscriptions acquises.

Considérant les résultats obtenus dépassant les attentes, les activités de démarchage après le 29 mars, date de fermeture de la première année, ont été orientées vers un support aux participants dans le but de:

1. S'assurer que les données ESPN soient complètes et valides.
2. Orienter et supporter le message aux participants en gardant un contact avec une approche de proximité.
3. Promouvoir les actions en Économie d'énergie et réduction des gaz à effet de serre, et programmes d'aide de TEQ, par la création d'un Comité technique proactif.

Entre autres, la participation aux activités reconnaissances du DÉI, le Gala pour l'environnement de la Ville de Montréal, le Gala des prix BOMA et une activité de l'UQUAM orientée vers l'immobilier durable étaient autant d'occasion de positionner le DÉI auprès des responsables d'influence pour passer à l'action et supporter le programme.

Cette approche proximité a permis aussi d'établir les bases et les priorités d'action que le Comité technique devra se pencher.

Des rencontres personnalisées avec ont été réalisées avec :

Des entreprises de gestion immobilière :

- Allied Properties
- SAQ (division immobilière)
- GWLRA
- Canderel
- BTB
- Manuvie
- Gallion
- Allied properties
- Bentall Kennedy
- Service de gestion FCR
- Le Palais des congrès de Montréal
- le Centre des congrès de Québec
- la Ville de Montréal
- Westcliff
- Université de Montréal
- Travaux publics Canada

Des consultants

- Systèmes Énergie TST inc.
- WSP
- Bouthillette Parizeau
- Consulto
- Ecosystem
- Ambioner
- Action environnement

Le développement de nouveaux outils avec le comité technique et le support aux usagers d'ESPM bien appuyé par une approche de communication sera la base d'une relance plus agressive de démarchage des prochains trimestres pour de nouveaux participants.

NOMBRE D'IMMEUBLES INSCRITS À LA CLOTÛRE DE L'ANNÉE 1

157 versus l'objectif de 100 l'année 1.

Nom des entreprises inscrites

- Aéroports de Montréal
- Bell Canada
- Bentall Kennedy
- BGIS
- Canderel Management inc.
- Capreit Limited Partnership
- CEGEP André Laurendeau
- CIUSSS Capitale Nationale
- Complexe Place Crémazie SEC
- Conseillers immobiliers GWL
- Courbec
- Énergir
- Fonds de placements immobiliers BTB
- Gallion
- GM Développement
- Groupe GDI
- Groupe immobilier Desjardins
- HEC Montréal
- Hôpital Marie-Clarac
- Hydro-Québec
- Immobilier Manuvie
- Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel
- Ivanhoé Cambridge
- Kevric
- La Capitale immobilière MFQ inc.
- La Corporation Cadillac Fairview limitée
- Laflamme immobilier
- Les conseillers Immobilier GWL Inc.
- Loto-Quebec
- Maison du Développement Durable
- Opsis / SHDM
- Promenades Drummondville
- Service de gestion FCR
- Société de gestion Cogir
- Société du centre des congrès de Québec
- Société du Palais des congrès de Montréal
- Société Québécoise des Infrastructures
- SSQ Société d'Assurance Vie Inc.
- Université Concordia
- Ville de Montréal



Les efforts déployés depuis le lancement du **Défi énergie en immobilier** ont porté fruit comme en témoignent les éléments du présent rapport.

Le démarchage, les formations, le travail des comités, la ressource en soutien à la plateforme Energy Star Portfolio Manager permettront dans le meilleur des mondes de répondre adéquatement aux exigences de Transition énergétique Québec dans le cadre de l'entente, notamment :

- Compiler des statistiques faisant état des économies d'énergies et des réductions de gaz à effet de serre réalisées individuellement (par immeuble des participants) ;
- Compiler des statistiques faisant état des économies d'énergies et des réductions de gaz à effet de serre réalisées globalement (total des immeubles des participants) ;
- Établir des données faisant état des mesures mises en place, individuellement (par projet des participants) afin d'en arriver à ces résultats ;
- Élaborer une présentation des projets ayant remporté le DÉI (projets gagnants), selon les différentes catégories et niveaux de reconnaissance ;
- Élaborer une présentation de l'évolution des résultats et statistiques découlant du DÉI (en prenant l'année précédente pour point de comparaison), notamment quant aux données concernant le nombre de participants au DÉI, les économies énergétiques réalisées, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'évolution de l'empreinte carbone, etc.) ;
- A l'aide d'un sondage auprès des participants, identifier combien d'entre eux ont fait une demande d'aide financière à un programme de TEQ suite à leur inscription.





UNE CIBLE COMMUNE POUR UN AVENIR DURABLE

BOMA Québec lance une nouvelle compétition conviviale en performance énergétique destinée aux immeubles commerciaux du Québec

Montréal, le 23 mai 2018 – BOMA Québec est fière d’annoncer le lancement du Défi énergie en immobilier (DÉI). Cette compétition innovante et conviviale vise la réduction de la consommation d’énergie et des émissions de GES des bâtiments commerciaux, institutionnels et multi-résidentiels du Québec par la collaboration, le partage des connaissances, l’éducation et l’innovation. Le DÉI s’adresse aux propriétaires, aux gestionnaires d’immeubles commerciaux et aux locataires soucieux de mettre en place des pratiques de gestion responsables pour améliorer leur performance énergétique de manière durable.

Le coup d’envoi de cette initiative de BOMA Québec a eu lieu aujourd’hui à la Maison du développement durable en présence des représentants la Ville de Montréal, partenaire fondateur, et de Transition énergétique Québec (TEQ), Hydro-Québec et Énergir, grands partenaires et de Ressources naturelles Canada, partenaire collaborateur.

Le DÉI s’inspire d’autres défis à succès en cours dans d’autres grandes villes, comme le *RACE 2 REDUCE* de BOMA Toronto et du Manitoba. Le projet de BOMA Québec tient compte du contexte québécois et des objectifs spécifiques de la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec, qui vise notamment l’amélioration de 5 % de l’efficacité énergétique et la réduction de 40 % de la consommation de produits pétroliers. La Ville de Montréal vise aussi une réduction de GES dans son plan de développement durable 2016-2020.

Si 15 % des bâtiments du secteur commercial et institutionnel du Québec réduisaient leur consommation d’énergie de 10 %, cela représenterait une réduction d’environ 2,45 millions de GJ d’énergie et de 60 000 tonnes de CO₂ par année, soit environ 12 000 voitures de moins sur les routes. Le DÉI cible ainsi une réduction de la consommation d’énergie de 10 % en 4 ans et ambitionne de réunir quelque 100 immeubles dès la première année.

Plusieurs joueurs clés dans l’industrie de l’immobilier commercial, dont Ivanhoé Cambridge, la Société québécoise des infrastructures, Conseillers immobiliers GWL, Bentall Kennedy (Canada) LP et La Capitale Assurance et services financiers, pour ne nommer que ceux-là, se sont déjà engagés à participer activement au DÉI.





Quelques faits saillants au sujet du DÉI

- Le DÉI est échelonné sur quatre ans. Il est gratuit et ouvert à tous les immeubles commerciaux, institutionnels et multi-résidentiels du Québec, qu'ils soient membres ou non de BOMA Québec.
- La participation est volontaire, tant pour les gestionnaires que leurs locataires.
- Les participants devront colliger leurs données énergétiques de manière confidentielle en ligne sur la plateforme gratuite Energy Star Portfolio Manager (ESPM).
- Trois niveaux de compétitions se répèteront au fil des ans :
 - **Cible GES** – cette catégorie est le fondement même de la compétition. D'ici la fin de l'année 2021, tous les participants auront comme cible de réduire les émissions de GES de leurs bâtiments de minimum 10 % sous le niveau auquel ils étaient au moment de leur inscription. Pour cette compétition, les émissions de GES des bâtiments en 2021 seront donc comparées à 2018. Les lauréats seront récompensés selon le pourcentage de réduction atteint (10 – 14,9 %, 15 – 19,9 %, 20 % +).
 - **Amélioration de la performance énergétique** – dans cette catégorie, le pourcentage de réduction de l'intensité énergétique des bâtiments sera comparé afin d'identifier ceux qui ont le plus réduit leur consommation d'énergie dans la dernière année. Dans ce volet de la compétition, les bâtiments seront regroupés avec des bâtiments de vocation, de superficie et de consommation similaires et ils compétitionneront entre eux. Les gagnants seront ceux qui auront le plus réduit leur consommation énergétique dans leur catégorie.
 - **Collaboration** – cette catégorie s'applique aux gestionnaires immobiliers et aux locataires qui s'inscriront ensemble et qui démontreront une collaboration soutenue. L'inscription se fera via le formulaire en ligne et les critères évalués seront : les pratiques collaboratives, la mobilisation, les retombées positives et l'adaptabilité.
- Une soirée reconnaissance sera organisée chaque année pour souligner les participants gagnants et communiquer l'avancement en lien avec la cible de réduction des émissions de GES.
- Un grand gala aura lieu en 2022 pour dévoiler les résultats globaux et les impacts du DÉI sur la communauté.





De gauche à droite première ligne:

- **Rémi Dubois**, directeur, Services et ventes clientèle d'affaires, Hydro-Québec distribution
- **Bruno Turcotte**, président de BOMA Québec et Directeur principal, Gestion des actifs immobiliers, La Capitale Assurance et services financiers
- **Linda Carbone**, directrice générale de BOMA Québec
- **Mario Poirier**, président sortant de BOMA Québec et cocréateur du DÉI
- **Jean-François Parenteau**, membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal et Responsable des services aux citoyens, de l'approvisionnement et de l'environnement

De gauche à droite deuxième ligne:

- **Stéphan Gagnon**, chargé de projets, Direction des partenariats stratégiques, Transition énergétique Québec
- **Daniel Therrien**, Président du comité Gestion technique intégrée de BOMA Québec et Directeur Général des Ventes Québec, Trane, commercial HVAC
- **Stéphanie Trudeau**, vice-présidente principale Réglementation, clients et communauté, Énergir
- **Geneviève Gauthier**, membre du comité GTI de BOMA Québec, cocréatrice du DÉI, et Directrice nationale, Econoler
- **Robert Beaudry**, membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal et Responsable du développement économique et commercial

- 30 -

Source : BOMA Québec | boma-quebec.org
Défi énergie en immobilier | defienergie.ca





UNE CIBLE COMMUNE POUR UN AVENIR DURABLE

PARTENARIATS

PARTENAIRES FONDATEURS

VILLE DE MONTRÉAL

« Plus que jamais, le développement durable est indissociable de la consommation responsable. Pour poursuivre son développement comme ville à la fois verte et prospère, Montréal doit remplir ses engagements en termes d'efficacité énergétique et de diminution d'émissions de gaz à effet de serre. Notre Stratégie de développement économique 2018-2022 fait une place importante à l'émergence de secteurs innovants. En lançant un défi amical aux propriétaires et locataires d'édifices commerciaux et institutionnels, nous souhaitons qu'ils améliorent leur efficacité énergétique. »

Robert Beaudry, responsable du développement économique et commercial, ainsi que des relations gouvernementales au comité exécutif de la Ville de Montréal

« Pour la Ville de Montréal, comme pour nos partenaires, le développement durable et l'effervescence économique doivent aller de pair. C'est dans cet esprit que la Ville s'est engagée dans la création du Défi énergie en immobilier, grâce au travail de l'équipe de mobilisation Montréal Prospère et responsable dans le cadre du plan Montréal durable 2016-2020. »

Jean-François Parenteau, responsable des services aux citoyens, du développement durable, de l'approvisionnement et de l'environnement au comité exécutif

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC

« La réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES revêt une importance fondamentale pour le Québec. Dorénavant, l'efficacité énergétique devra être reconnue comme une source prioritaire d'énergie. Ainsi, le Défi énergie en immobilier m'apparaît être une initiative porteuse et résolument tournée vers l'avenir. C'est par de tels idées novatrices que nous arriverons à atteindre les cibles ambitieuses que le Québec s'est fixées. Transition énergétique Québec appuie avec enthousiasme ce Défi qui, souhaitons-le, encouragera de nombreux gestionnaires immobiliers à concrétiser rapidement la transition énergétique de leur parc immobilier. »

Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec



GRANDS PARTENAIRES

HYDRO QUÉBEC

« Nous sommes heureux d'être partenaire du Défi énergie en immobilier. Les divers programmes que nous offrons permettent d'opter pour des technologies électriques de haute efficacité et innovantes et d'améliorer la performance des bâtiments en matière de consommation d'électricité. Grâce à notre énergie propre et renouvelable, nous sommes en mesure de soutenir nos clients dans leurs efforts d'efficacité énergétique et de diminution des émissions de GES. »

Rémi Dubois, directeur, Services et ventes clientèle d'affaires, Hydro-Québec distribution

ÉNERGIR

« Ce partenariat avec le Défi énergie en immobilier (DÉI) correspond au fondement même des raisons qui nous ont conduits à promouvoir l'efficacité énergétique : aider nos clients à consommer mieux et à consommer moins d'énergie. Et depuis les débuts de nos programmes d'efficacité énergétique, c'est près d'un million de tonnes de GES qui a été soustrait du bilan environnemental du Québec. Les participants du DÉI mettront ainsi de l'avant des solutions innovantes et concrètes pour aider les bâtiments commerciaux et institutionnels du Québec à diminuer leur empreinte environnementale et à prendre une part active dans la lutte aux changements climatiques. »

Stéphanie Trudeau, vice-présidente principale, Réglementations, clients et communautés, Énergir

PARTENAIRE COLLABORATEUR

RESSOURCES NATURELLES CANADA

Dans le cadre du mandat de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, nous offrons au secteur des bâtiments commerciaux et institutionnels du Canada des ressources dans les domaines du leadership, des pratiques exemplaires en matière de gestion de l'énergie et du renforcement des capacités. Nous offrons des outils, des ressources et de l'information qui contribuent à atteindre les objectifs du Canada en matière de développement durable. Nous sommes heureux de soutenir le défi énergétique de l'immeuble BOMA Québec. Il s'agit d'une occasion unique de collaboration pour réduire l'impact environnemental des bâtiments de la province.

PRÉSENTÉ PAR



PARTENAIRE FONDATEUR



GRANDS PARTENAIRES



PARTENAIRE COLLABORATEUR





LE DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER ATTEINT SES OBJECTIFS DE L'ANNÉE 1

Montréal, le 25 avril 2019 – C'est dans le cadre du Symposium énergie de BOMA Québec tenu le 25 avril au Centre Phi de Montréal, qu'ont été reconnus, au terme de l'année 1 du **Défi énergie en immobilier**, les **157 immeubles inscrits provenant de 39 organisations issues de l'industrie de l'immobilier commercial**.

C'est avec une grande fierté que le président de BOMA Québec, monsieur Bruno Turcotte annonçait que le DÉI avait largement dépassé son objectif de 100 immeubles pour cette première année de compétition.

Le Défi énergie en immobilier fixe une cible ambitieuse à tous les participants :
avoir réduit de plus de 10% les émissions de GES par rapport au niveau de 2018 d'ici la fin de l'année 2021.

Dès 2019 les données colligées des organisations participantes seront évaluées par un jury afin de déterminer les gagnants dans les trois catégories **en lice** ;

- **Cible GES** – cette catégorie est le fondement même de la compétition. D'ici la fin de l'année 2021, tous les participants auront comme cible de réduire les émissions de GES de leurs bâtiments de minimum 10 % sous le niveau auquel ils étaient au moment de leur inscription. Pour cette compétition, les émissions de GES des bâtiments en 2021 seront donc comparées à 2018. Les lauréats seront récompensés selon le pourcentage de réduction atteint (10 – 14,9 %, 15 – 19,9 %, 20 % +).
- **Amélioration de la performance énergétique** – dans cette catégorie, le pourcentage de réduction de l'intensité énergétique des bâtiments sera comparé afin d'identifier ceux qui ont le plus réduit leur consommation d'énergie dans la dernière année. Dans ce volet de la compétition, les bâtiments seront regroupés avec des bâtiments de vocation, de superficie et de consommation similaires et ils compétitionneront entre eux. Les gagnants seront ceux qui auront le plus réduit leur consommation énergétique dans leur catégorie.
- **Collaboration** – cette catégorie s'applique aux gestionnaires immobiliers et aux locataires qui s'inscriront ensemble et qui démontreront une collaboration soutenue. L'inscription se fera via le formulaire en ligne et les critères évalués seront : les pratiques collaboratives, la mobilisation, les retombées positives et l'adaptabilité.

**LE DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER EST UN APPEL À LA MOBILISATION
DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL.
C'EST UN APPEL AU DÉPASSEMENT ET À UN CHANGEMENT
DE CULTURE DANS LES ORGANISATIONS.**



Les 157 immeubles se trouvent donc sur la ligne de départ de la course à la réduction des émissions de GES.

LISTE DES ENTREPRISES PARTICIPANTES

Aéroports de Montréal - Benoit Hamel - Bentall Kennedy - BGIS - Canderel - Capreit Cégep André-Laurendeau - Conseillers immobiliers GWL - Courbec - Desjardins
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière - Énergir - Fonds de placement immobilier BTB - Galion Gestion et développement immobilier - Groupe Petra - HEC Montréal Hôpital Marie-Clarac - Hydro-Québec - Immobilier Manuvie - Institut National de psychiatrie légale Philippe-Pinel - Ivanhoé Cambridge - Kevric - La Capitale Immobilière MFQ Corporation Cadillac Fairview - Laflamme Immobilier - Loto-Québec - Maison du développement durable - Groupe GDI - Opsis Gestion d'infrastructures - Service de gestion First Capital - Société de gestion Cogir - Société du Centre des congrès de Québec - Société du Palais des congrès de Montréal - Spheratest Environnement - SSQ Société d'assurance vie Université Concordia - Ville de Montréal - Westcliff

Vous pouvez consulter tous les détails de l'événement sur le site du **Défi énergie en immobilier**
<https://defienergie.ca/>

À propos de BOMA Québec

BOMA Québec est le plus important regroupement de propriétaires et de gestionnaires d'immeubles commerciaux. Ses membres détiennent et gèrent plus de 85 % des immeubles commerciaux de classe A au Québec. Leader dans le domaine depuis sa fondation en 1927, BOMA Québec a développé un créneau d'excellence dans la gestion immobilière ayant notamment pour but d'accroître la valeur de l'actif immobilier. L'Association favorise aussi activement l'adoption de principes de gestion efficiente et responsable des immeubles, notamment par son programme BOMA BEST, une certification environnementale d'avant-garde aujourd'hui reconnue par l'ensemble de l'industrie.

30-

Source : BOMA Québec | boma-quebec.org
Défi énergie en immobilier | defienergie.ca

Informations : Linda Carbone
Directrice générale
lcarbone@boma-quebec.org
514 282-3826, poste 2012 ou 514-234-1267





Légende de la photo, de gauche à droite :

- **Bruno Turcotte**, *Président de BOMA Québec et Directeur principal, Gestion des actifs immobiliers pour La Capitale Assurance et services financiers*
- **Robert Beaudry**, *membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et Responsable du développement économique et commercial, de l'habitation et du design*
- **Johanne Gélinas**, *Présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec*
- **Linda Carbone**, *directrice générale de BOMA Québec*
- **Geneviève Gauthier**, *Co-instigatrice du DÉI et directrice nationale – services-conseils chez Econoler.*
- **Mario Poirier**, *co-instigateur du DÉI et directeur du programme*





Les participants inscrits au DÉI ont obtenu un certificat de participation.
Sur cette photo, **M. Bruno Meunier** de Place Bonaventure.

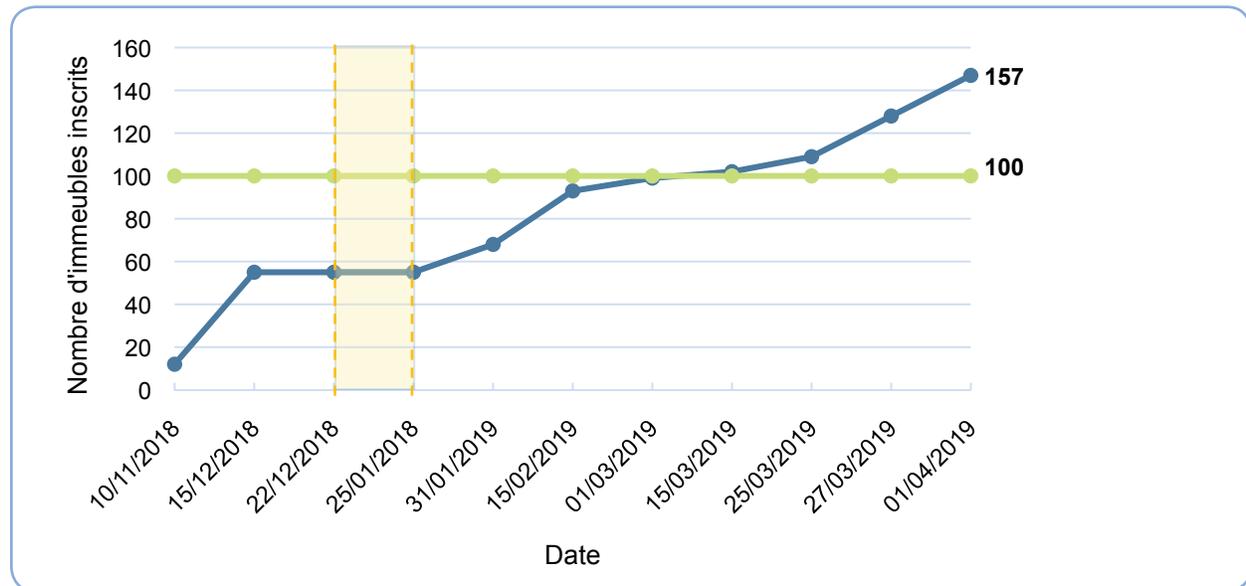


Les participants inscrits au DÉI ont reçu une bannière personnalisée pour afficher leur participation.



DES OBJECTIFS QUI VONT AU-DELÀ DES ATTENTES APRÈS UN AN DE LANCEMENT

Le Nombre de bâtiments inscrits

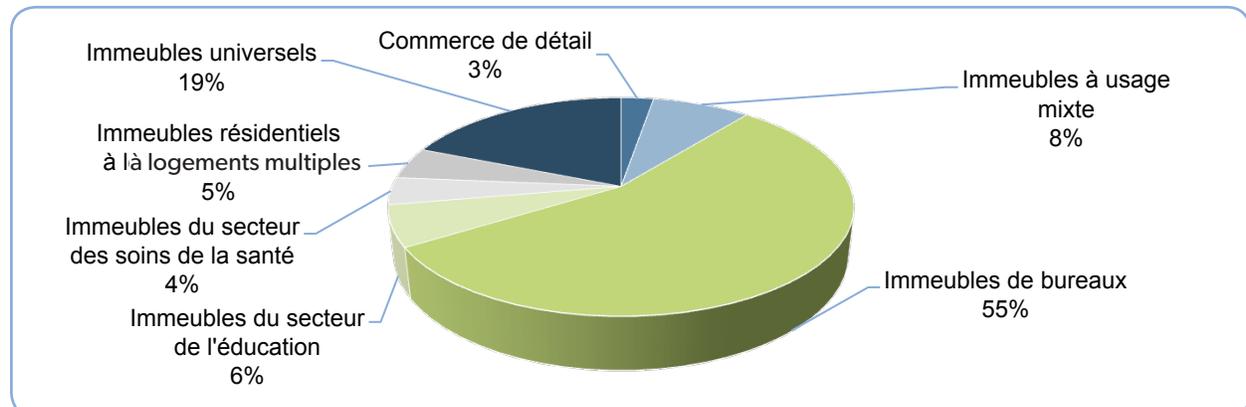


Un objectif de 100 immeubles était visé pour la première année.

La cible a été dépassée de près de 50 %, pour atteindre 157 immeubles inscrits à l'issue de la première année de lancement du DÉI, appartenant à 39 organisations issues des secteurs public et privé.

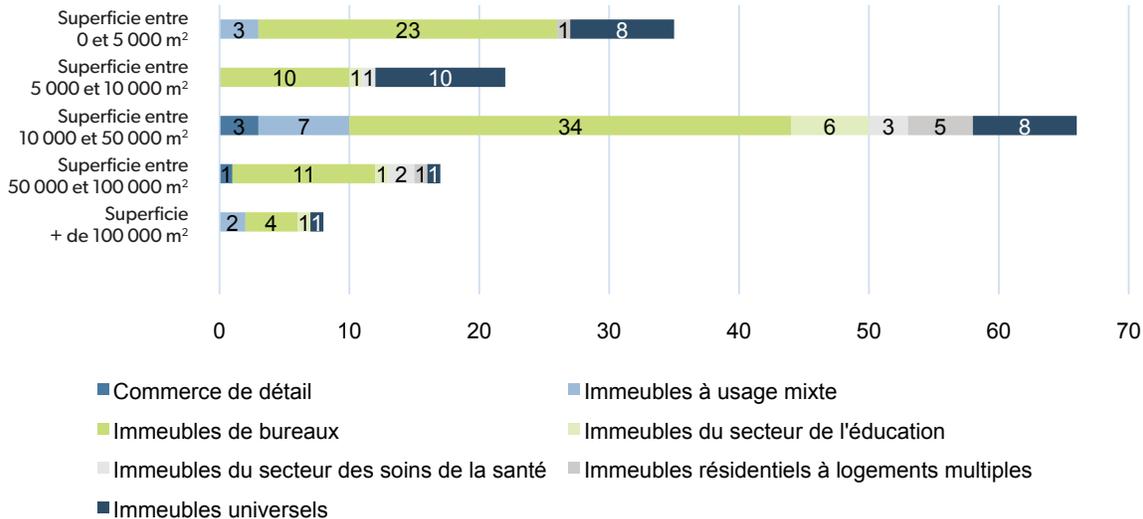
DES IMMEUBLES AU POTENTIEL DIVERSIFIÉ

Le DÉI vise à embarquer des bâtiments de petite, moyenne et grande taille, et ce dans plusieurs catégories.



Sept catégories de bâtiments sont représentées, dont la moitié des bâtiments inscrits sont des immeubles à bureaux.
60 % d'entre eux sont des bâtiments du secteur privé, tandis que les bâtiments du secteur municipal, institutionnel et public représentent respectivement 15, 13 et 12 % des bâtiments inscrits.

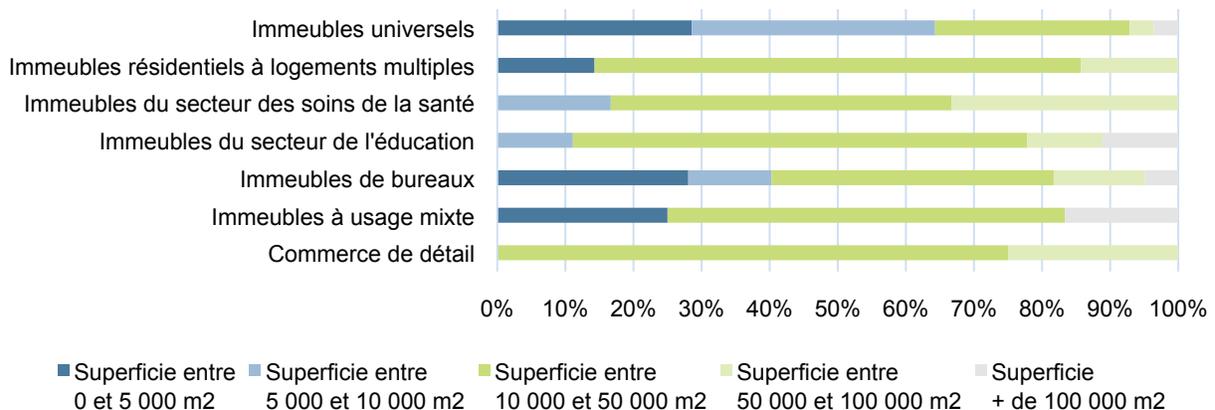
Les bâtiments inscrits présentent également une répartition relativement large quant à leur superficie :



Près de la moitié des immeubles inscrits ont une superficie comprise entre 10 000 et 50 000 m².
Un quart des immeubles ont une superficie inférieure à 5 000 m².

La superficie totale des bâtiments inscrits représente près de 4,85 m², soit l'équivalent de 3,4 % de la superficie totale des immeubles du secteur commercial et institutionnel au Québec.

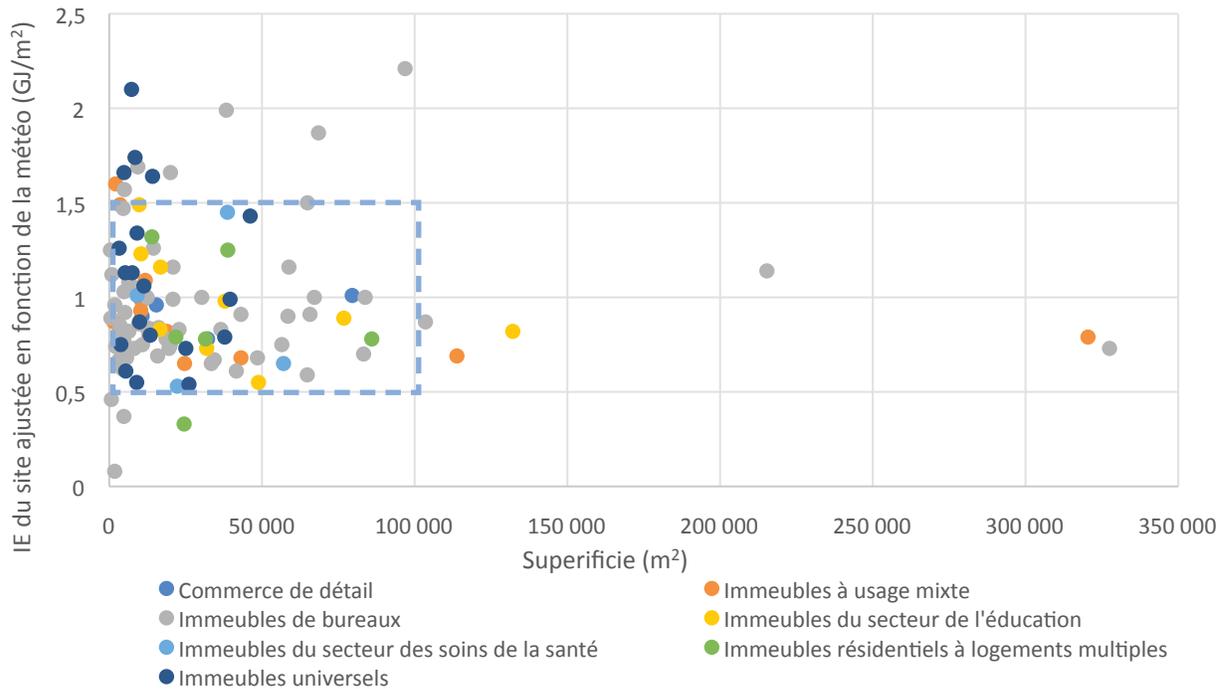
UN PARC DE BÂTIMENTS PERFORMANT SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE ...ET QUI PEUT ENCORE ALLER PLUS LOIN !



Les superficies des bâtiments inscrits sont relativement variables, quelque-soit la catégorie de bâtiments considérée, et plus particulièrement pour les immeubles de bureaux. Seule la catégorie des commerces de détail présente exclusivement des immeubles de taille significative (> 10 000 m²) pour cette 1^{ère} année du DÉI.

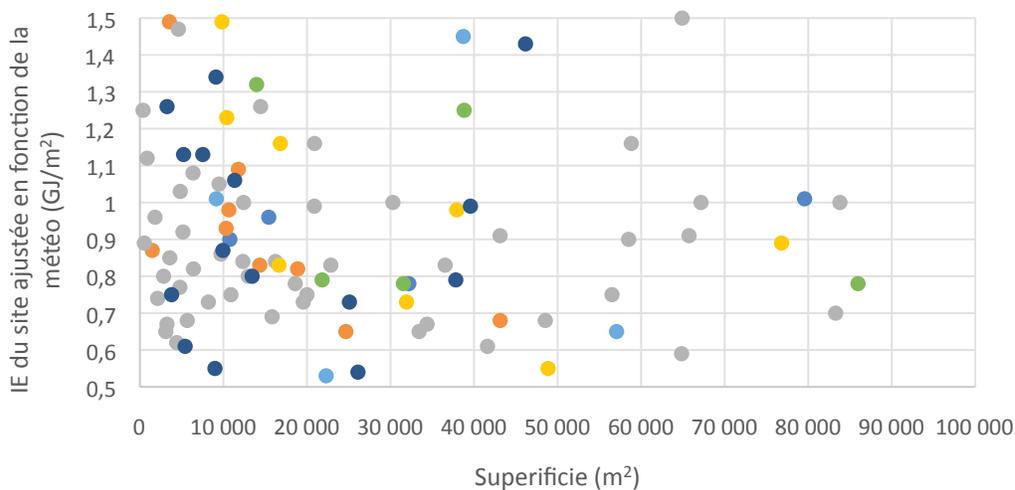


L'intensité énergétique des bâtiments inscrits pour la première année du DÉI s'étend de 0,1 à 2,2 GJ/m².



Pour 80 % des immeubles inscrits au DÉI, l'intensité énergétique est comprise entre 0,5 et 1,5 GJ/m².

L'intensité énergétique moyenne pour l'ensemble du parc des bâtiments inscrits s'élève à 0,98 GJ/m², et est similaire à la référence pour le Québec, soit 0,99 GJ/m².



ET QUEL BILAN POUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ?

Les émissions de GES s'élèvent au global à 56 700 tonnes, soit 1,3 % des émissions totales combinées du secteur commercial et institutionnel. Cela équivaut aux émissions annuelles de 13 000 autos.





**BUILDING OWNERS AND MANAGERS'
ASSOCIATION OF MONTREAL INC.**

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2018

MAZARS, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200
MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859

www.mazars.ca

6455, RUE JEAN-TALON EST - BUREAU 601
SAINT-LÉONARD - QUÉBEC - CANADA - H1S 3E8
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630



BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.**RAPPORT FINANCIER
31 DÉCEMBRE 2018**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.** (l'« association »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mazars, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 4 avril 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114235

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
PRODUITS		
Produits – activités (annexe A)	1 100 134 \$	1 038 256 \$
Cotisations de membres	347 735	336 498
Ententes de partenariat	174 500	186 245
Intérêts	11 462	8 673
Gains (pertes) non réalisés sur placements	(1 303)	448
Divers	349	6 328
Gains réalisés sur placements	-	678
	1 632 877	1 577 126
CHARGES		
Charges – activités (annexe B)	1 118 030	1 146 749
Frais de comptabilité et de gestion	270 435	267 755
Cotisations aux associations canadiennes et internationales	68 208	60 650
Conventions, réunions et représentation	33 380	29 239
Publicité et promotion	27 639	43 271
Dons	19 275	14 750
Papeterie et télécommunications	16 329	14 173
Frais bancaires	15 864	15 398
Honoraires professionnels	13 843	12 004
Comités	4 919	2 742
Assemblée générale annuelle	3 712	11 973
Taxes et permis	3 712	3 312
Assurances	2 930	2 809
Mauvaises créances	1 490	200
Frais divers	1 084	838
	1 600 850	1 625 863
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	32 027 \$	(48 737) \$

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.

BILAN
31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	176 264 \$	72 733 \$
Débiteurs (note 3)	101 183	90 793
Frais payés d'avance	47 166	32 237
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	169 000	200 135
	493 613	395 898
PLACEMENTS (note 4)	200 000	170 303
	693 613 \$	566 201 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	131 334 \$	120 698 \$
Produits reportés (note 5)	141 119	56 370
	272 453	177 068
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	404 674	389 133
AFFECTÉ (note 6)	16 486	-
	421 160	389 133
	693 613 \$	566 201 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Affecté	Non Affecté	2018 Total	2017 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	389 133 \$	389 133 \$	437 870 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	32 027	32 027	(48 737)
Affectation d'origine interne (note 6)	16 486	(16 486)	-	-
SOLDE À LA FIN	16 486 \$	404 674 \$	421 160 \$	389 133 \$

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	32 027 \$	(48 737) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gains (pertes) non réalisés sur placements	1 303	(448)
Gains réalisés sur placements	-	(678)
	33 330	(49 863)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	70 066	(80 667)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	103 396	(130 530)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(200 237)	(300 000)
Disposition de placements	200 372	291 527
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	135	(8 473)
VARIATION NETTE DE L'ENCAISSE	103 531	(139 003)
ENCAISSE AU DÉBUT	72 733	211 736
ENCAISSE À LA FIN	176 264 \$	72 733 \$

1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est exemptée des impôts sur les bénéfices. L'association regroupe des propriétaires et des gestionnaires d'immeubles commerciaux et vise à améliorer les connaissances, méthodes, outils et pratiques de gestion visant à augmenter la valeur de l'actif immobilier.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les actifs financiers que l'association a désignés comme étant évalués à la juste valeur se composent des fonds communs à revenu fixe et des obligations.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2018**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Instruments financiers (suite)***Coûts de transaction*

L'association comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Constatation des produits

L'association a appliqué la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont exigibles annuellement selon l'année civile. Ces produits sont comptabilisés sur une base d'exercice et sont reportés s'ils sont perçus d'avance.

Les produits sur les ententes de partenariat sont comptabilisés en fonction de la période convenue dans l'entente et sont reportés s'ils sont perçus d'avance.

Les billets de déjeuners-causeries peuvent être achetés à l'avance pour la saison d'hiver. Ces produits sont comptabilisés à l'encaissement et sont reportés s'ils sont perçus d'avance.

Les produits de publicité proviennent de la publicité dans les bulletins de nouvelles, le répertoire des membres et le guide des édifices. Ces produits sont reportés s'ils sont perçus d'avance.

Les produits de l'activité BOMA Best sont comptabilisés à leur valeur de facturation et sont reportés pour la portion des services qui ne sont pas complétés en fin d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la comptabilisation des produits reportés.

3. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	67 943 \$	66 743 \$
Intérêts sur placements	3 936	1 605
Taxes de vente	29 304	22 445
	101 183 \$	90 793 \$

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2018**4. PLACEMENTS**

	2018	2017
Fonds communs à revenu fixe et obligations, évalués à la juste valeur, portant intérêt à des taux variant entre 2,25 % et 2,68 %, encaissables entre juin 2019 et février 2021	369 000 \$	370 438 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	169 000	200 135
	200 000 \$	170 303 \$

5. PRODUITS REPORTÉS

	2018	2017
Billets – déjeuners-causeries et commandites	21 800 \$	3 050 \$
Cotisations des membres	64 530	22 095
BOMA Best	54 789	31 225
	141 119 \$	56 370 \$

6. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

En 2018, le conseil d'administration de l'association a résolu d'affecter un montant de 16 486 \$ au projet Défi Énergie en Immobilier. L'association ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'association a imparti la gestion de ses activités à une entreprise externe. Le total des frais payés à cette société est de 270 435 \$ en 2018 (267 755 \$ en 2017). Le total de l'engagement restant relatif à ce contrat qui vient à échéance le 31 décembre 2023 s'établit à 280 000 \$. Pour 2019, les frais seront majorés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'année précédente. Le contrat pourra être renouvelé selon les conditions et modalités que les parties pourront négocier.

8. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'association n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'association évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'association est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de marché

Le risque de marché associé aux fonds communs à revenu fixe et obligations est réduit au minimum, ces actifs étant investis principalement dans des titres bancaires et gouvernementaux.

BUILDING OWNERS AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ANNEXE A – PRODUITS – ACTIVITÉS		
Déjeuners-causeries et colloques	301 592 \$	234 100 \$
Tournoi de golf et activités sociales	283 217	287 783
BOMA Best	258 721	304 743
Défi Énergie en Immobilier	182 025	-
Tour cycliste	25 000	17 611
Événements ponctuels – Québec	16 486	1 678
Québec Métropolitain (BOMidi)	13 238	10 378
Événement Noël – Québec	11 425	7 100
Bulletins de nouvelles et publications	5 000	5 310
Formation	3 430	6 503
Gala des prix BOMA	-	163 050
	1 100 134 \$	1 038 256 \$

ANNEXE B – CHARGES – ACTIVITÉS

Déjeuners-causeries et colloques	273 994 \$	204 555 \$
Tournoi de golf et activités sociales	230 092	245 163
BOMA Best	205 185	250 947
Défi Énergie en Immobilier	165 539	-
Bulletins de nouvelles et publications	96 772	68 169
Développement – Québec	41 114	41 420
Projets spéciaux – Montréal	23 228	24 085
Tour cycliste	22 759	19 035
Événements ponctuels – Québec	21 236	4 449
Événement Noël – Québec	15 544	13 551
Québec Métropolitain (BOMidi)	13 692	13 835
Frais de réunions	4 696	5 353
Formation	4 179	8 509
Gala des prix BOMA	-	247 678
	1 118 030 \$	1 146 749 \$